

Gendarmerie



Dans le cas d'atteinte aux biens, il est possible de faire une pré plainte en ligne qui permet d'obtenir un rendez-vous et de limiter le temps de présence dans les locaux de la gendarmerie.

Pour les infractions relevant de la thématique économique et financière, vous pouvez vous rendre sur la plateforme "THESEE" (traitement harmonisé des enquêtes et signalements d'escroqueries) qui est un dispositif de signalement et de plainte en ligne destiné aux particuliers pour les faits d'escroquerie commis sur internet par un auteur inconnu.

La Brigade Numérique (BNum) propose un contact numérique, complémentaire des moyens de contact physiques et téléphoniques déjà existants. Ouverte 7j/7 et 24h/24 et renseigne les usagers en répondant à leurs questions de sécurité du quotidien et les oriente le cas échéant vers un téléservice ou un service territorial.

Contact

1 route de Chantilly

95270 Asnières-sur-Oise

Tél. : 01 34 31 20 80

Liens utiles

[Pré-plainte en ligne](#)